



## LES FAITS MARQUANTS DE LA CDP-10 DE L'UNFCCC: VENDREDI 10 DÉCEMBRE 2004

Vendredi, les délégués à la CdP-10 se sont réunis en plénière du SBSTA et dans de nombreux groupes de contact. Le matin, le SBSTA s'est penché sur les aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques de l'atténuation des changements climatiques (atténuation) et un groupe de contact de la CdP a planché sur le rapport du Comité Exécutif du MDP (CE). Des groupes de contact du SBI se sont réunis, tout le long de la journée, sur: le renforcement des capacités; du mécanisme financier de l'UNFCCC; de l'Article 6 de l'UNFCCC (éducation, formation et conscientisation du public); et les questions ayant trait aux pays les moins avancés (PMA). Des groupes de contact du SBSTA ont examiné: le guide des bonnes pratiques (GBP) relevant des activités de l'UTCATF au titre du Protocole, des produits ligneux récoltés (PLR) et autres questions relatives au secteur de l'UTCATF; l'atténuation; et, le transfert des technologies.

### SBSTA

**ATTENUATION:** Le Président Benraged a résumé les principaux points abordés par l'atelier tenu le 9 décembre sur les opportunités et solutions pratiques offertes dans le domaine de l'atténuation, contribuant au développement durable et à l'innovation, au déploiement et à la diffusion des technologies. Plusieurs Parties se sont félicitées des résultats de l'atelier et ont plaidé pour la tenue d'autres ateliers en session, dans les futures sessions du SBSTA. La Chine, au nom du G-77/CHINE, a souligné que l'atténuation ne devrait pas donné lieu à des effets défavorables au développement et a encouragé les Parties à établir un mécanisme international pour l'innovation, la mise au point et le transfert des technologies. Le JAPON, avec plusieurs autres, a mis en relief la pertinence de l'efficacité énergétique. Il a précisé que la coopération internationale dans ce domaine devrait être menée sur une base sectorielle. L'UE a souligné que l'atténuation est cruciale, et a précisé que les réductions des gaz à effet de serre sont techniquement et économiquement faisables.

L'OUGANDA a déclaré que l'atténuation peut être considérée comme une forme d'adaptation, car les mesures d'atténuation précoces permettent d'éviter les coûts de l'adaptation. L'AUSTRALIE a mis en exergue les rôles complémentaires de l'adaptation et de l'atténuation. TUVALU a souligné que l'adaptation est indispensable, en particulier dans les PEID, mais que l'engagement en faveur de l'atténuation est tout aussi important. Reconnaisant les mérites de l'échange d'informations, il a signalé que l'atelier a démontré que suffisamment de données et de technologies sont disponibles pour l'action.

De nombreuses Parties ont avancé des suggestions concernant les sujets à aborder dans les ateliers à venir du SBSTA. L'ARABIE SAOUDITE a déclaré que l'atelier devrait traiter les aspects socioéconomiques de l'atténuation. L'AOSIS a souligné l'importance des technologies d'énergie renouvelable. Le CHILI a déclaré que le thème du transport n'a pas été suffisamment traité par l'atelier. Le CANADA a proposé de procéder à l'examen d'études de cas sectoriels. Le Président Benraged a établi un groupe de contact sur ce sujet, coprésidé par Kok Seng Yap (Malaisie) et Toshiyuki Sakamoto (Japon).

## GROUPE DE CONTACT

**RENFORCEMENT DES CAPACITES:** Le Coprésident Roger Cornforth a demandé aux délégués de présenter leurs vues sur la proposition soumise par le G-77/Chine, devant servir de plate-forme aux négociations autour du projet de décision concernant le renforcement des capacités. L'UE, avec le JAPON, les ETATS-UNIS, l'AUSTRALIE et le CANADA, a indiqué qu'il ne pouvait pas accepter le texte qui, a-t-il précisé, ne correspond pas au mandat convenu. Le JAPON a souligné que l'examen des cadres du renforcement des capacités ne devrait traiter ni des activités futures ni des directives à l'intention du FEM. Le G-77/CHINE a souligné que le texte proposé représente les vues de plus de 100 pays en développement touchés par la décision. L'UE, appuyée par les ETATS-UNIS, le CANADA et le JAPON, et contrée par le G-77/CHINE, a proposé que les Coprésidents élaborent un nouveau projet de décision. Le Coprésident Cornforth a invité les Parties à fournir de nouvelles propositions pour le projet de décision. Les discussions se sont poursuivies, à titre officieux, sur la question du renforcement des capacités des pays en transition économique.

**MECANISME FINANCIER:** Le Coprésident Rawlestone Moore a distribué un projet de décision concernant le Fonds Spécial pour les Changements Climatiques (FSCC). Les délégués ont examiné les besoins des pays en développement, quant aux financements nécessaires à la concrétisation de leurs engagements au titre de l'UNFCCC, dans le cadre de la décision 5/CP.8 (évaluation du mécanisme financier). L'Afrique du Sud, au nom du G-77/CHINE, a déclaré que conformément au Protocole d'accord conclu entre le FEM et la CdP, la CdP et le FEM devraient déterminer de manière concertée, les fonds nécessaires. Les ETATS-UNIS, le CANADA, l'UE et le JAPON ont apporté leur appui au maintien des modalités utilisées actuellement pour la détermination des financements nécessaires. Au sujet du processus de la revue du mécanisme financier, l'UE, le CANADA, le JAPON et les ETATS-UNIS ont déclaré que les lignes directrices disponibles doivent être utilisées. Le G-77/CHINE a requis un délai pour la conduite de nouvelles consultations. Le Coprésident Moore a invité les Parties à mener des consultations officielles sur ces questions.

**CE DU MDP:** Les délégués ont examiné un projet de décision consacré au CE du MDP. S'agissant des implications des activités de projets du MDP sur la réalisation des objectifs des autres accords environnementaux, l'UE a suggéré de mentionner, en particulier, le Protocole de Montréal sur les Substances qui Appauvrissent la Couche d'Ozone. Le BRESIL, contré par les ETATS-UNIS, a fait part de ses réserves concernant les coûts de la facilitation de la présence physique des observateurs, dans les réunions du CE. L'INDE a recommandé l'insertion d'un libellé préambulaire portant sur la définition du terme "à caractère additionnel." Le JAPON, contré par le CANADA et le BRESIL, a suggéré l'insertion d'un libellé restreignant le CE de tenir des sessions à huis clos, et d'un libellé demandant au CE d'élaborer un guide portant, entre autres, sur les méthodologies pour l'efficacité énergétique et pour les projets du MDP liés au secteur du transport. L'INDE a suggéré l'insertion d'un libellé portant sur la base des données du CE concernant les méthodologies approuvées, et d'un libellé portant sur les procédures à suivre dans l'amendement des méthodologies approuvées, sur la base de l'expérience acquise. Le délégué a également proposé de souligner que l'utilisation "d'outils



de démonstration et d'évaluation du caractère additionnel, n'est pas obligatoire pour les participants aux projets, et, contré par l'UE, a recommandé l'insertion d'un libellé stipulant, entre autres, que nombre de Parties ont fait part de leurs réserves quant à l'état d'avancement de l'élaboration des outils. L'UE a recommandé l'insertion d'un libellé demandant au CE d'intensifier les efforts visant à faciliter la prise de décisions efficaces et transparentes par le CE et ses groupes de discussions.

**ARTICLE 6 DE L'UNFCCC:** Les délégués ont examiné le projet de conclusions proposé et le projet de décision, concernant l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail de New Delhi, axé sur l'Article 6, et les voies et moyens d'améliorer sa mise en œuvre. Au sujet de la proposition de tenir un atelier distinct consacré aux PEID dans le cadre de l'Article 6, les délégués ont décidé de tenir un atelier juste avant la CdP-11. Les participants ont débattu des deux libellés, proposant des amendements mineurs. Ils ont délibéré aussi du besoin d'établir une coordination avec les consultations en cours sur le projet de décision omnibus contenant des directives à l'intention du FEM. Le Président Crispin d'Avergne a déclaré qu'il élaborera des révisions de textes.

**ATTENUATION:** Les participants ont proposé des sujets à aborder dans les futurs ateliers en session du SBSTA, consacrés à l'atténuation. Plusieurs Parties ont réitéré les déclarations qu'elles ont faites au cours du débat tenu, le matin, par la plénière du SBSTA, sur l'atelier organisé le 9 décembre sur le thème de l'atténuation. La Chine, au nom du G-77/CHINE, et appuyée par d'autres, a déclaré que le prochain atelier devrait se focaliser sur les aspects socioéconomiques de l'atténuation. L'Australie a déclaré qu'une focalisation sur les questions socioéconomiques est acceptable, à condition que les questions scientifiques et techniques ne soient pas négligées. L'UE a souligné que l'atténuation aujourd'hui réduira les coûts de l'adaptation, demain. L'Australie et l'UE ont exprimé la nécessité d'une revue des conclusions des ateliers passés.

Plusieurs Parties ont suggéré l'examen des coûts et profits, ainsi que les avantages communs des options offertes dans le domaine de l'atténuation. L'Arabie Saoudite et le Canada ont proposé de prendre en considération les circonstances nationales, et la Nouvelle Zélande a suggéré de chercher des exemples de politiques nationales traitant d'approches d'atténuation à moindre coût. Plusieurs délégués ont déclaré que l'atelier devrait se focaliser sur plus d'un thème et inclure des thèmes transversaux. La Chine a proposé de communiquer les conclusions aux Groupe d'Expert sur le Transfert des Technologies (GETT). Les Etats-Unis, appuyés par la Nouvelle Zélande, ont recommandé l'implication des spécialistes. Le Canada a déclaré qu'il est trop tôt pour négocier le mandat de l'atelier. Les Parties soumettront leurs vues et les Coprésidents élaboreront un projet de conclusions pour examen approfondi par le groupe de contact.

**PMA:** Ce groupe de contact a procédé à l'examen des questions ayant trait aux PMA. Soulignant que le mandat du Groupe d'Experts sur les PMA (GEPMA) va jusqu'à 2005, l'UE a proposé de débattre du travail du GEPMA et de l'extension de son mandat, à la CdP-11. La Tanzanie, au nom des PMA, a approuvé, suggérant que le GEPMA fournisse des orientations quant à la mise en application des programmes d'action nationaux d'adaptation (PANAs). Au sujet des directives à l'intention du FEM concernant le Fonds pour les PMA, le porte-parole des PMA a réaffirmé leur soutien en faveur du principe du financement intégral des coûts, et a souligné le besoin urgent de mener les activités d'adaptation. Il a mis en relief les difficultés posées par le barème proposé par le FEM pour le cofinancement des activités de projet, et a suggéré de débattre de la fixation d'un plafond pour le financement intégral. Le Japon a fait objection à la discussion des niveaux de financement, avant l'achèvement des PANAs et la détermination des projets. La Suisse, l'UE, la Norvège et le Canada ont apporté leur appui aux conditions exigées par le FEM dans le domaine du cofinancement, précisant que les projets ne devraient pas se trouver dans un *vacuum* et, compte tenu du fait que, de manière générale, les politiques nationales traiteront des activités les plus urgentes, les projets relevant du Fonds pour les PMA devraient venir compléter et bâtir sur ces efforts. Les Coprésidents élaboreront un projet de décision, pour examen.

**UTCATF:** Le Coprésident William Agyemang-Bonsu a présenté le projet de décision révisé concernant le GBP relevant de l'UTCATF au titre des Article 3.3 du Protocole (boisement, reboi-

sement et déforestation) et 3.4 (activités supplémentaires). Le projet stipule, entre autres, que le GBP sera appliqué de manière "cohérente" avec les Accords de Marrakech, et englobe une note de bas de page précisant que les méthodes de communication des données, contenues dans le GBP, devraient s'assurer que les régions assujetties aux activités du secteur de l'UTCATF, au titre des Articles 3.3 et 3.4, peuvent être déterminées. Les délégués se sont accordés sur le projet de décision révisé, sans autre amendement.

Au sujet de la soustraction factorielle, l'Australie a mis l'accent sur sa proposition appelant à l'ouverture d'un dialogue axé sur l'avenir, adoptant une approche large aux questions ayant trait à l'UTCATF. Les Etats-Unis, le Canada, le Japon, la Nouvelle Zélande et la Norvège ont apporté leur appui à cette approche exhaustive. Le Brésil, avec l'Aosis, le Pérou et l'Argentine, a préféré l'adoption d'une approche focalisée et a suggéré de tenir, après la CdP-10, un atelier technique consacré à l'examen des soumissions faites par les Parties et, éventuellement, des définitions particulières du biome. Le délégué des Etats-Unis a souligné la position de son pays consistant à ne pas s'engager dans les discussions sur la période au-delà de la première période de l'engagement.

Au sujet des PLR, le Brésil, avec plusieurs autres, a accueilli avec satisfaction le travail du GIEC sur les PLR et a noté que les PLR pourraient être mieux débattus après le parachèvement des Directives du GIEC régissant les Inventaires des Gaz à Effet de Serre, en 2006. L'UE, avec la Norvège, et contrée par le Canada, a requis que le SBSTA demande aux Parties de faire des soumissions concernant les données nationales particulières relatives aux PLR, d'ici le 1<sup>er</sup> août 2005. L'Australie a mis en garde les Parties que les rapports d'inventaires ne doivent pas être altérés, précisant que les inventaires doivent rester "purs" et qu'ils ne doivent pas être rattachés aux discussions politiques. Le délégué des Etats-Unis a encouragé les Parties à communiquer les données relatives à leurs PLR, d'une manière transparente. La Chine a déclaré que la double comptabilisation reste de mise et que le GIEC devrait se pencher sur ce problème. La Fédération de Russie a déclaré que le GIEC devrait prendre en considération toutes les catégories d'émission et d'élimination ayant trait aux PLR, dans les futures comptabilisations. Le Coprésident Agyemang-Bonsu élaborera un nouveau texte sur la soustraction factorielle et les PLR.

**TRANSFERT DES TECHNOLOGIES:** Dans ce groupe de contact, les participants ont procédé à une lecture, paragraphe par paragraphe, du projet de conclusions révisé des Coprésidents. Les discussions ont été focalisées sur: les implications financières du centre d'échange d'information technologique de l'UNFCCC (TT: CLEAR); le point de savoir si oui ou non il y a lieu de déterminer de manière plus étroite les domaines devant être traités par TT: CLEAR; les directives à l'intention du GETT concernant les technologies particulières; le guide des utilisateurs du GETT; le transfert des technologies, au titre des articles autres que l'Article 4.5 (transfert des technologies); et le "facteur coup de pouce" du transfert des technologies. Les délégués ont également débattu du fait que certains sujets du programme de travail de 2004 du GETT n'aient pas été abordés ou achevés, et ont délibéré du point de savoir si oui ou non il est approprié de faire référence au programme de travail de 2006 du GETT. Les Coprésidents mèneront des consultations avec le SBI et le SBSTA. Les libellés crochetés et non traités seront examinés à titre officieux.

#### DANS LES COULOIRS

Vendredi, les couloirs ont semblé vides, les délégués étant occupés à négocier les points techniques fins dans un certain nombre de groupes de contact. Alors que les rumeurs vont bon train sur une proposition, par le Président de la CdP, de tenir un séminaire intersessions consacré aux perspectives à venir de l'UNFCCC et du Protocole de Kyoto, la plupart des délégués n'ont aucune idée sur le moment où ces bruits se matérialiseront dans une décision de la CdP.

Ailleurs, les observateurs ont commenté que la présentation des premières communications nationales du Brésil et de la Chine, représente une étape cruciale à la fois pour ces pays en développement importants et pour l'UNFCCC.